

Année 1998

Volume 16

Bulletin de la
Société Linnéenne
Nord-Picardie



- Siège Social -
Maison des Sciences et de la Nature
14, place Vogel - 80000 AMIENS

Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

Constitution du Conseil de la Société pour l'année 1998

Bureau

Président	M. Jean-Roger WATTEZ
Vice-Présidents	MM. Marcel BON, Gérard SULMONT, Vincent BOULLET
Secrétaire	M. Pierre ROYER
Trésorier	M. Philippe FAUCHILLE
Trésorière adjointe	Mme Christine BRUNEL
Bibliothécaire - Archiviste	M. Maurice QUETU

Conseil d'Administration

Mme Gisèle QUETU et MM. Philippe CLOWEZ, Eric DIAZ, Guillaume DECOCQ, Marcel DOUCHET, Jean-Paul LEGRAND, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Philippe PAGNIEZ, Michel SIMON.

Rédaction du bulletin : Guillaume DECOCQ, Jean-Christophe HAUGUEL, Philippe PAGNIEZ, Michel SIMON.

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant juin. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel dont la parution intervient au cours du premier trimestre.

Bibliothèque

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés lors de sa permanence mensuelle le troisième Mercredi de chaque mois de 14H30 à 17H30 (sauf juillet et août) au siège de la Société 14, place Vogel à Amiens. Certains ouvrages sont prêtés pour une période d'un mois. Pour une consultation hors permanence prendre rendez-vous auprès de Monsieur QUETU au 03-22-95-25-82.

Trésorerie

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin	Individuel	Couple	Etudiant et moins de 25 ans
	120,00 FF	180,00 FF	60,00 FF

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).
Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 20 FF), soit par virement bancaire international (ajouter 100 FF)

Adresser toute correspondance à :

**Société Linnéenne Nord-Picardie
Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS**

ÉDITORIAL

ADHÉRENTS, LA SURVIE DU BULLETIN DÉPEND DE VOUS !

Depuis la disparition de notre regretté ami Jacques VAST, le bulletin de la Société Linnéenne Nord Picardie continue à paraître de manière annuelle, non sans quelques difficultés. Après un bulletin 1996 très « artisanal », car composé dans l'urgence par un petit groupe de volontaires, le bulletin 1997 préparé par Jean-Jacques BIGNON a inauguré une certaine rénovation en ayant recours aux procédés de l'informatique et de l'imprimerie. Le bulletin 1998 s'efforce de poursuivre dans la même direction, l'objectif recherché étant de conserver une publication de bonne qualité esthétique tout en réduisant les coûts de fabrication.

Mais la qualité esthétique du bulletin ne suffit pas. Il est en effet indispensable de lui assurer une qualité scientifique digne de la S.L.N.P. C'est pourquoi le Conseil d'Administration de notre Société a décidé de remettre en place le Comité de lecture du bulletin, qui n'était plus consulté depuis plusieurs années. Celui-ci sera chargé de relire tous les articles originaux soumis pour publication dans le bulletin et, éventuellement, de les critiquer sur le fond et sur la forme. Ceci devrait permettre d'éviter les quelques « coquilles » qui ont pu entacher les derniers bulletins.

Au-delà de ces nécessaires évolutions techniques, il est indispensable que notre bulletin redevienne le forum d'échanges, de vulgarisation et de « porter à connaissance » qu'il était il y a encore quelques années. On peut regretter en effet qu'une très petite minorité de linnéens participent à la rédaction de ce bulletin. Très peu d'articles nous parviennent (et toujours des mêmes personnes !), de moins en moins de comptes-rendus de sortie sont envoyés, etc. **C'est la pérennité de notre bulletin qui est en jeu !** Un trop faible nombre de pages hisserait en effet le coût de revient du bulletin à un niveau plus haut que ne puisse le supporter notre Société... Le bulletin ne doit pas être le fruit d'une poignée de personnes : il est ouvert à tous les adhérents et chacun peut y contribuer à son niveau. **Toute contribution est la bienvenue** : l'article scientifique comme l'article de vulgarisation, la revue générale comme le travail original, le rapport d'expérience comme le fait d'observation, etc.

Rappelons également que tous les domaines des Sciences Naturelles sont concernés et pas seulement la botanique : mycologues, ornithologues, entomologistes, mammologues, géologues, pédologues, écologues, historiens des sciences, géographes... à vos stylos ! **C'est la pluridisciplinarité de notre Société qui doit transparaître dans le bulletin !**

Le seul effort que nous demandons aux contributeurs est de fournir, dans la mesure de leurs possibilités, une version informatisée (sur disquette) de leur(s) article(s), et, surtout, de **respecter les instructions aux auteurs** pour la rédaction de leur(s) manuscrit(s). Celles-ci ont été revues, compte-tenu des nouveaux procédés de réalisation du bulletin, et figureront désormais en troisième page de couverture du bulletin. Nous vous invitons à les lire et à les suivre le plus scrupuleusement possible. **LE BULLETIN CONTINUE A PARAÎTRE GRÂCE A UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES QUI Y CONSACRENT DE LONGUES HEURES APRÈS LEUR JOURNÉE DE TRAVAIL : SUIVRE CES RECOMMANDATIONS, C'EST NE PAS ALOURDIR LEUR TÂCHE ET NE PAS LES DECOURAGER.** Merci de votre compréhension et bonne lecture...

Le Comité de Rédaction

ÉTUDES SUR LES PLAGIOTHÉCIACÉES DU NORD DE LA FRANCE

IV.- *Plagiothecium cavifolium*, *P. succulentum* et *P. nemorale*

par Jean-Roger WATTEZ

Laboratoire de Botanique et de Cryptogamie,
Faculté de Pharmacie, 1 rue des Louvels, F-80037 AMIENS CEDEX

Résumé

La répartition et l'écologie dans le nord de la France de trois espèces appartenant au genre *Plagiothecium* (*P. nemorale*, *P. succulentum* et *P. cavifolium*) ont été étudiés ; *P. nemorale* est la plus répandue de ces trois espèces.

Abstract

The distribution and the ecology of three species of *Plagiothecium* (*P. nemorale*, *P. succulentum*, *P. cavifolium*) in northern France have been specified.

I. PRÉAMBULE

Ayant récolté pendant près de trente ans des Muscinées appartenant à la famille des Plagiothéciacées dans l'ensemble des départements du nord de la France, j'ai pu préciser à l'occasion de trois mises au point successives la répartition et l'écologie des espèces suivantes :

1. trois représentants du genre *Isopterygium* (*sensu lato*) ;
2. quatre espèces appartenant au genre *Plagiothecium*, à savoir *P. undulatum*, *P. curvifolium*, *P. laetum* et *P. latebricola* ;
3. deux autres espèces du genre *Plagiothecium* : *P. denticulatum* et *P. ruthei*

Restait à envisager au sein de ce genre les espèces « connaissant une modification importante de leur aspect extérieur lors de la dessiccation » ; il s'agit en fait de trois espèces - dont la distinction est malaisée - : *P. nemorale*, *P. succulentum* et *P. cavifolium*.

Cette quatrième mise au point apportera des données inédites sur la répartition dans le nord de la France de deux des trois espèces précitées.

II. CARACTÉRISATION DE CES TROIS ESPÈCES

Comme pour les articles précités, les références bibliographiques ayant permis la distinction des espèces concernées par cette quatrième mise au point proviennent de J. GILLET-LEFÈVRE (1965), J. LEWINSKY (1974), A.J. SMITH (1980) et R. PIERROT (1982) ; de surcroît, M. PIERROT a examiné plusieurs récoltes, les a déterminées ce qui a facilité mon travail ; une fois encore, je lui exprime ma reconnaissance.

La plupart des auteurs s'accordent pour considérer que la distinction des trois espèces prises en considération est malaisée ; citons à ce propos J. LEWINSKY (1974) : « *P. nemorale*, *P. cavifolium* and *P. succulentum* are the most difficult ones to distinguish from one another ».

En fait, les caractères distinctifs fournis par les clés dichotomiques proposées par les auteurs précités permettent, avec un peu d'expérience, d'identifier sans trop de difficultés les taxons les plus caractéristiques ; le problème vient de l'existence de formes intermédiaires qu'il est parfois difficile de rapporter sûrement à une des trois espèces considérées.

Il est possible cependant de préciser ce qui suit :

• *P. nemorale* (Mitt.) Jaeg (= *P. sylvaticum* (Brid.) Br. eur.)

- espèce très modifiée par la dessiccation,
- feuilles peu dyssimétriques, largement ovales, parfois nettement concaves,
- apex émoussé, parfois muni de quelques dents,
- nervure large, souvent fourchue,
- réseau cellulaire très lâche formé de cellules rhomboédriques de grande taille ; ce caractère microscopique est repérable à l'aide d'une forte loupe ; il est particulièrement important dans la détermination de cette espèce.

P. nemorale présente en général une teinte verte, assez foncée due à l'abondance des chloroplastes dans les cellules ; de ce fait, cette espèce est la plus « verdoyante » des Plagiotheciacees.

• *P. succulentum* (Wils.) Lindb.

- moins modifiée par la dessiccation que *P. nemorale*,
- feuilles ovales, lancéolées, progressivement atténuées au sommet ; celui-ci peut parfois constituer une pointe allongée,
- nervure forte, parfois bifurquée,
- les tiges feuillées de *P. succulentum* sont fréquemment garnies de propagules.

Il m'est apparu que parmi les espèces appartenant au genre *Plagiothecium* identifiées dans le nord de la France, *P. succulentum* est celle qui offre une couleur jaune-verdâtre la plus prononcée ; sur le terrain, bon nombre d'échantillons de *P. s.* offrent à l'état sec un aspect jaunâtre, brillant assez évocateur.

• *P. cavifolium* (Brid.) Iwats (= *P. roseanum* Bruch et Schimp)

- les formes les plus caractéristiques de cette espèce sont aisément reconnaissables car leurs feuilles offrent un aspect tout-à-fait caractéristique,
- aspect symétrique des feuilles ; forme générale ovale-arrondie,
- feuilles très concaves, parfois presque hémisphériques, généralement imbriquées,
- apex foliaire aigu, court, souvent incliné,
- nervure le plus souvent courte et double ; malheureusement, chez bon nombre de récoltes les caractères distinctifs de *P. cavifolium* sont moins nets ; des formes intermédiaires avec *P. nemorale* ne sont pas rares (en particulier en ce qui concerne la taille des cellules) ; elles rendent les déterminations plus aléatoires.

La couleur des échantillons de *P. cavifolium* tire fréquemment sur le jaune-brun mordoré ; toutefois, ce caractère n'est pas constant.

N.B. :

1 - Une mise au point assez récente due à L. HEMERIK (1989) a cherché à établir une distinction sûre entre *P. succulentum* et *P. nemorale*. L'auteur tire parti d'une méthode d'analyse statistique basée sur la taille des feuilles et celle des cellules foliaires (de la base et du sommet). Cette méthodologie - dont je n'ai pas la pratique - pourrait être utilisée de façon à étudier certains échantillons demeurés indéterminés.

2 - Les propagules des *Plagiothecium* sont allongés et comportent de 3 à 8 cellules. J. LEWINSKY (1974) a pu examiner les propagules des échantillons danois ; elle a constaté qu'ils présentent de grandes variations et elle conclut « en conséquence, ils ne peuvent être utilisés pour séparer les espèces » dans le genre *Plagiothecium*.

III. DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques existant sur les trois espèces considérées sont très inégales comme le montreront les renseignements suivants :

P. nemorale

le plus souvent désigné sous le nom de *P. sylvaticum*

• Département du Nord

Mont des Récollets et forêt de Raismes ; Boulay, 1878
Bollezelle et Merckeghem ; Boulay, 1910
Butte de Montfaux et forêt de Nieppe ; Lachmann, 1953
Forêt de Marchiennes ; Lericq, 1965

• Département du Pas-de-Calais

Forêt de Guines et de Boulogne ; haute et basse forêt de Desvres ; Rose, 1964
Bois de Saint-Josse ; Wattez, 1968

• Département de la Somme

Forêt de Cressy, bois de Gouy ; Boucher, 1803
Bois du Gard près de Picquigny ; Sainte-Segrée près de Poix ; Gonse, 1885

• Département de l'Oise

Forêts du Parc, de Hez et de Compiègne ; Graves, 1857

• Département de la Seine-maritime (sa partie Nord)

Massif forestier d'Eu ; Bon et Bultel, 1968

Ajoutons qu'il est probable que la présence de *P. nemorale* ait été mentionnée dans un certain nombre de compte-rendus d'excursions parus dans des revues locales que je n'ai pu consulter.

P. succulentum

Cette espèce paraît avoir échappé aux investigations des botanistes-bryologues prospectant le nord de la France ; seul, LAMBINON la mentionne (1974) « chênaie-frênaie en forêt de Boulogne ». L'auteur ajoute « espèce non signalée dans la mise au point de Rose concernant les bryophytes du nord de la France ; le genre *Plagiothecium* reste manifestement à étudier dans la région ». Je pense avoir contribué à combler cette lacune...

P. cavifolium

Je n'ai trouvé aucune indication de la présence de *P. cavifolium* dans la partie occidentale du nord de la France ; voilà qui confirme l'opinion de J. LAMBINON évoquée dans le paragraphe précédent...

IV. LOCALITÉS RÉCEMMENT OBSERVÉES

La situation est différente pour ces trois espèces.

P. nemorale

Si nombreux sont les pointages de *P. nemorale* que j'ai renoncé à en établir la liste ; pour peu qu'un talus boisé ou un chemin encaissé existe sur le territoire d'une commune, on est presque assuré d'y rencontrer cette espèce que l'on peut considérer comme répandue .

De ce fait, il n'est guère de divisions du maillage cartographique de l'I.F.F.B. (4 x 4 km) qui ne soit concerné par un pointage de *P. nemorale* ; la carte en réseau n'a pas été réalisée.

P. succulentum

La liste des observations de cette espèce est la suivante :

• Département du Nord

- Forêt de Bonsecours ; forêt de Mortagne du Nord ; bois de l'Offlarde à Ostricourt

• Département du Pas-de-Calais

- Bois de Carvin-Epinoy
- Forêt de Clairmarais ; bois de l'Ermitage à Helfaut ; Bilques
- Forêt de Tournehem
- Bois de Landrethun près de Licques
- Bois Rablin à Escoeuilles
- Forêt de Desvres ; bois de l'Eperche à Samer ; bois de Tingry
- La Longueroye près de Longvilliers ; Mutelette
- Forêt de Montcavrel
- Preures ; Wicquinghen ; Vincly ; carrières de Matringhen ; Ligny
- Forêt de Fressin ; bois de Sains ; forêt de Créquy
- Bois d'Ohlain ; bois d'Ecoivres ; bois de la Planquette à Rollancourt ; Pressy, Ramecourt
- Bois des Dames à Lapugnoy
- Bois de Saint-Josse ; la Caloterie ; bois Belle-Dame à Airon
- Bois du Geai à Lambus ; Molinel à Tortefontaine ; bois de Fondevall à Raye sur Authie
- Bois de la Justice à Auxi le Château ; bois de Flers ; bois de Monchel sur Canche ; bois de Frévent ; Séricourt

• Département de la Somme

au nord de ce fleuve

- Preaux et le Boisle
- Marais de Vercourt et de Boufflers
- Creuse proche de Hiermont ; Montigny les Jongleurs
- Hemencourt près de Doullens
- Forêt de Lucheux et bois de Robermont
- Bois de Mézerolles ; le Meillard ; bois de Longuevillette ; bois des Haravesnes
- Bois du Halot à Authieux ; Montrelet ; bois de Ribeaucourt
- Forêt de Crécy
- Bois de Toutencourt ; bois de Canaples ; bois de Bonneville
- Bois de Mailly-Maillet
- Bois des Bouillères à Lahoussoye

au sud de ce fleuve

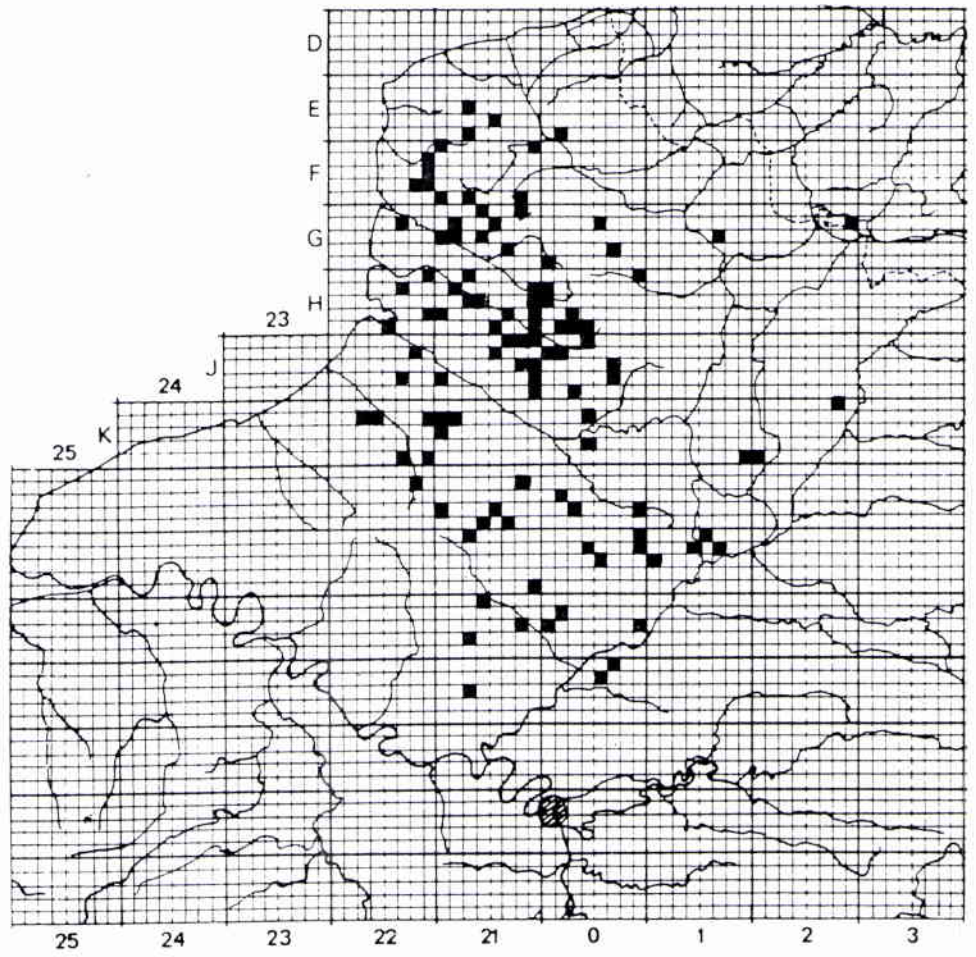
- Bois des Bruyères à Saint-Valéry ; bois de Gouy-Cahon
- Bois Rogeant à Toeuffles
- Massif forestier de Guibermesnil
- Bois de Bienflos ; bois de la Faude à Vergies ; bois de Wiry-bas ; bois d'Heucourt
- Bois l'Abbé à Villers-Bretonneux
- Bois de l'Echelle Saint-Aurin
- Bois d'Essertaux
- Bois Louvet à Ailly-sur-Noye
- Bois de l'Auge à Sourdon ; bois d'Ainval

- Département de l'Oise
 - Bois de Varambeau près de St-Valéry-sur-Bresle
 - Bois des Grillons près de Lavacquerie ; Glatigny
 - Bois de le Gallet ; bois de Moimont à le Saulchoy
 - Bois d'Hetomesnil ; Sarcus ; bois de Prévillers
 - Bois du Fay à Welles ; butte de Coivrel
 - En forêt de Hez (haute et basse)
 - Bois de Belloy près de Aux-Marais
 - Bois de la Chambre aux vaches près de Jouy sous Thelle
 - Villers St-Sépulcre
 - Boulogne la grasse
 - En forêt d'Halatte ; mont d'Huette à Jonquières
 - Bois de Ricquebourg ; Oivillers-Sorel ; bois de Cuy ; mont St-Siméon à Noyon
 - Bois de Montchevreuil
 - Massif de Neuville-bosc
 - Mont Sainte-Hélène
- Département de l'Aisne
 - En forêt d'Hirson et près de l'étang de la Lobiette ; forêt de Regnaval
 - Forêt d'Andigny ; Vénérolles
 - Bois d'Holnon
- Département des Ardennes
 - Petit-Chooz ; pente boisée
- Département de la Seine-maritime (partie nord)
 - En haute forêt d'Eu
 - Forêt du grand-Marché

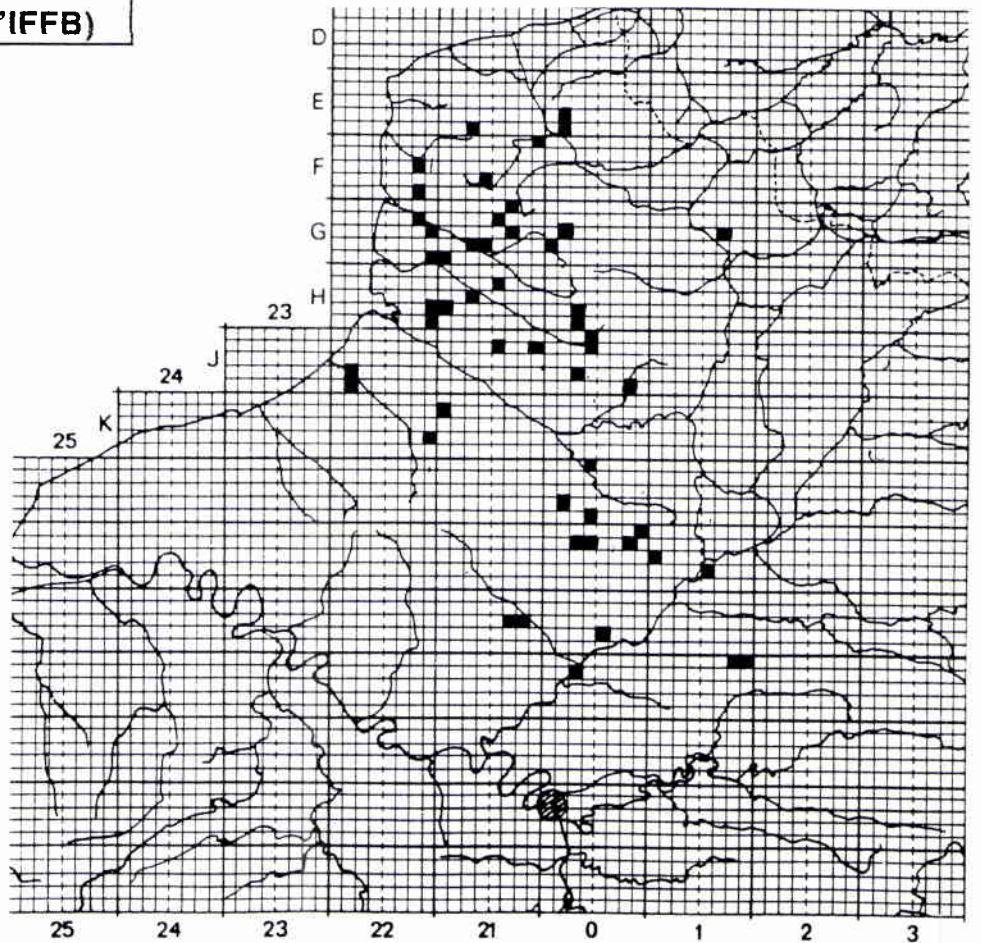
P. cavifolium

- Département du Nord
 - Bois de l'Offlarde à Ostricourt
- Département du Pas-de-Calais
 - Forêt de Clairmarais ; bois de l'Hermitage à Helfaut
 - Bois de Rumigny-Beaussart
 - Bois Rablin à Escoeuilles
 - Bois de Longvilliers
 - Bois de Fruges ; Azincourt ; bois de Sains les Fressin ; bois des Pendus à Contes ; bois du Sart à Wambercourt
 - Aulnaies de Marles sur Canche
 - La Caloterie
 - Bois Colard à Maintenay ; bois Huré à Roussent
 - Hericourt ; Guernonval près Hestrus ; Quoeux ; bois de Flers
 - Bois de Pas-en-Artois
- Département de la Somme
 - au nord de ce fleuve*
 - Le Boisle
 - Bois de le Titre ; en forêt de Crécy
 - Forêt de Luchoux et bois des Haravesnes ; bois de Warnimont
 - Bois de Ribeaucourt ; bois de Longuevillette
 - Bois de Toutencourt
 - Bois d'Aveluy
 - au sud de ce fleuve*
 - Bois d'Archemont près de Poix
 - Bois de la Faude à Vergies

P. succulentum



Répartition des localités citées
(selon le quadrillage de l'IFFB)



P. Cavifolium